

Transrural

initiatives

n°459 / nov-déc 2016 / 9 euros



• POUR UNE AUTRE ÉVALUATION DE LA PAUVRETÉ

• SE BATTRE POUR L'ENVIRONNEMENT EN CORSE

• « LA VILLE NOUS ÉCHAPPE ET NOUS NOUS ÉCHAPPONS »

Dossier

**L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
SUR LE CHEMIN DE L'AGROÉCOLOGIE**

Transrural initiatives

revue mensuelle d'information agricole et rurale publiée par l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de l'AFip, de la FNCivam, du MRJC et de la CNFR.



L'Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales (Afip) est un réseau associatif composé de sept structures réparties sur le territoire national. De la médiation au développement d'activités, l'afip est un acteur du milieu rural ayant une approche territoriale en portant et militant pour les valeurs du développement durable notamment sur le pilier social.



Le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), ce sont plus de 200 associations qui défendent depuis plus d'un demi siècle des enjeux tels que la préservation de l'environnement, l'offre d'aliments de qualité, l'élaboration d'un autre modèle énergétique, la promotion d'une agriculture durable, le maintien d'un monde rural facteur de cohésion sociale.



Lieu de rencontres, d'échanges et vecteur d'intégration socio-économique, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), propose aux jeunes de treize à trente ans vivant à la campagne ou qui l'envisagent, de s'engager avec d'autres pour l'amélioration de la qualité de vie, de leur environnement et de la société qui les entoure par l'action, la réflexion, la recherche de sens et la formation.



La Confédération nationale des Foyers ruraux (CNFR) fédère des associations qui se reconnaissent dans les valeurs de l'éducation populaire et qui contribuent à ce que les territoires ruraux restent des espaces de vie et de solidarité, promeuvent le fait associatif et contribuent à l'émancipation des individus, tout en luttant contre la fracture sociale et l'isolement des individus.

Directrice de publication : Isabelle Barnier - **Équipe de rédaction permanente :** Hélène Bustos, Fabrice Bugnot - **Ont participé à ce numéro :** Isabelle Barnier, Hugues Boiteux, Michel Carré, Julien Comaton, Simon Coutand, Baptiste Douillet, Sarah Holmes, Raphaël Jourjon, Brigitte Lech, Sandrine Lepetit, Chloé Marie, Pauline Salcédó, Alexiane Spanu et Mélanie Théodore.

Notes de lecture et revue de presse : Alain Chanard
Maquette : Catherine Boé, Flash culture et loisirs

Impression : Evoluprint, Bruguière

Administration / Rédaction :

58 rue Regnault – 75 013 Paris

Tél. 01 48 74 52 88

Site internet : www.transrural-initiatives.org

Mail : transrural@globenet.org

CRÉDIT PHOTO DE LA COUVERTURE :
ALEXA BRUNET/COLLECTIF TRANSIT

Reproduction autorisée sous réserve de demande
– n°CPPAP : 0620G86792 – ISSN : 1165-6166 –
Dépôt légal : décembre 2016.

vivre ensemble

Société

- 4 Pour une autre évaluation de la pauvreté

Agriculture

- 6 Ceux qui quittent leur ferme
7 L'engouement pour l'approche alimentaire

Alimentation

- 8 Accès à l'alimentation durable : le discours au grill des pratiques
9 Des produits de qualité dans les quartiers

ménager les ressources

Foncier

- 10 De l'urgence de réguler l'urbanisme commercial

Environnement

- 11 Se battre pour l'environnement en Corse

Initiative

- 12 L'URSS, les jardiniers Lyonnais et des végétaux disparus

Quatrième de couverture

Cette photo a été prise fin décembre 2015 par Léa Golleret, animatrice du Civam de Valençay et du Pays de Bazelle, au lieu-dit Pied sec à Levroux (Indre), sur l'exploitation de Daniel Roger. On y voit une séance de plantation de haie champêtre avec de la paille de lin et des essences locales (charme, noisetier, aubépine...), réalisée dans le cadre du projet Bocage, mené par l'association en Boischaud Nord. Pour ce chantier, l'agriculteur a été rejoint par des partenaires du projet (chambre d'agriculture, fédération des chasseurs) ainsi que par des écoliers du département.

Le projet Bocage a permis de mener plusieurs actions (formations, journées de sensibilisation, animations grand public...) sur la thématique du bois. Le territoire du Boischaud, bien qu'il tire son nom du mot bouchure (haie en patois berrichon), n'en est pas moins marqué par l'agrandissement des fermes et la suppression progressive des éléments fixes du paysage. Cette photographie fait partie de l'exposition sur l'agroécologie montée par le Conseil économique social et environnemental qui, le 23 novembre dernier, rendait un avis sur les défis et enjeux de la transition agroécologique.



un autre développement

Associations

- 13 Des formations comme outil de communication politique

Aménagement

- 14 « La ville nous échappe et nous nous échappons »

Agriculture

- 16 Pas d'agroécologie sans souveraineté technologique des paysans

(Ré)abonnez-vous à **Transrural initiatives**
sur la boutique en ligne de la revue

Les cordonniers sont-ils condamnés à être les plus mal chaussés ?

Ça y est, il est enfin là et nous ne sommes pas encore le 25 décembre... Ce *Transrural* n°459 aurait dû être le numéro estampillé novembre mais devant le retard que nous avons accumulé dans sa confection, nous avons préféré le renommer et en faire le numéro de fin d'année. Le temps file et nous n'avons pas cessé de lui courir après ces derniers mois dans l'espoir quelque peu douché de ne pas se laisser trop distancer ou rattraper, cela dépend du point de vue. Nous nous excusons pour ces décalages à répétition.

Ce n'est pas l'analyse des « 21 propositions pour une écologie patriote du XXI^e siècle », présentées le 2 décembre dernier par le collectif Nouvelle écologie, une émanation du Front national, qui nous aura fait prendre du retard¹. On y constatera néanmoins, une fois de plus, la déconcertante et dangereuse usurpation dont les idées peuvent faire l'objet, comme en témoignent les propositions du parti d'extrême droite qui mettent en avant un nécessaire encouragement « de l'agriculture innovante mais à échelle humaine » et « de l'agriculture biologique qui devra avoir sa place dans l'enseignement agricole où la culture ultra-intensive est bien souvent le modèle unique ». Sans grand lien avec le dossier de ce mois-ci consacré à l'agrocécologie dans l'enseignement agricole, ce « programme » nous rappelle aussi que la course aux Présidentielles et Législatives a commencé.

Ce n'est pas non plus le suivi heure par heure des Primaires, des annonces à la chaîne de candidatures et non-candidatures, mises en spectacle par des médias (papiers, numériques, radiophoniques et bien-sûr télévisuels), qui nous aura fait prendre du retard.

Même si ces sujets ne nous passent pas au-dessus de la tête, nous l'avons un peu ailleurs ces derniers temps. A notre petite échelle, cette fin d'année verra la fusion de deux des associations qui portent actuellement l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir), association d'édition de votre *Transrural*. Cette alliance n'est pas sans conséquence pour l'Adir, son organisation, sa « réappropriation » par chacun et tous. En 2014, dans la foulée de nos 20 ans et d'une enquête lecteur, nous écrivions que « outre une co-production de l'information, *Transrural* se donne comme objectif de proposer à ses lecteurs une information qui favorise la capacité des personnes à participer à l'élaboration des décisions qui les concernent ». Peut-être n'avons nous pas assez lu nos propres productions pour être en mesure d'affronter sereinement l'année à venir ?

Toujours est-il que notre projet associatif est aujourd'hui remis sur le métier à tisser mais que nous serons plus nombreux pour nous employer à le redessiner dès le début de l'année prochaine.

HÉLÈNE BUSTOS,

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

1- Pour plus d'information sur la « convention écologie » organisée par le Front, lire l'article de Rémi Barroux *Ecologie : Marine Le Pen peint le vert en bleu-blanc-rouge*, mis en ligne le 3 décembre sur www.lemonde.fr.

2- Cf. dossier *TRI* n°434.



découvrir

19 En revues

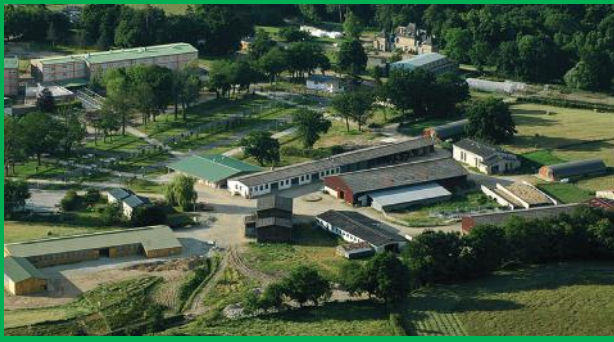
20 Au fil des lectures

la vie des réseaux

I à VIII DOSSIER CENTRAL

L'enseignement agricole sur le chemin de l'agroécologie

L'enseignement agricole, qui accueille tous les ans 460 000 élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue, entame aussi une transition vers l'agroécologie. Le ministère en charge de l'agriculture, dont il dépend, entend renforcer les approches systémiques, éthiques et collectives dans les formations et appuyer la transformation des exploitations agricoles adossées aux établissements d'enseignement. Mais des freins subsistent. Le MRJC a réalisé une enquête auprès de 700 élèves de l'enseignement agricole privé, montrant que le concept d'agroécologie, flou, est peu présent dans les préoccupations des plus jeunes et dans les cours. Ce dossier, en mettant en avant la vision des jeunes, dessine quelques perspectives d'évolution de l'enseignement agricole.



DR

Accès à l'alimentation durable : le discours au grill des pratiques

Bien que mise en avant par le discours, la mixité sociale est bien souvent absente des dispositifs locaux de circuits courts.

Les initiatives citoyennes d'alimentation alternative qui s'organisent au niveau local, comme les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), les groupements d'achats et leurs formes dérivées (systèmes de paniers...), représentent un des principaux moyens d'approvisionnement alimentaire durable et de qualité. Elles sont un des symboles de la volonté de réappropriation par les citoyens de l'espace alimentaire, en réaction au système dominant (grandes surfaces approvisionnées par des produits issus de l'agriculture conventionnelle) et aux politiques centralisées défaillantes. Cette relocalisation de l'alimentation se conçoit donc comme un retour à l'essence même du libéralisme, en permettant l'émancipation des citoyens vis-à-vis des institutions sociales et économiques et la responsabilisation de l'individu dans sa société, comme le concevaient les Lumières au XVIII^e siècle. Ce libéralisme plus social, plus centré sur l'humain¹, s'oppose au libéralisme capitaliste qui a imprégné notre société.

BARRIÈRES SYMBOLIQUES

Cependant, cette émancipation ne touche pas de manière égale toutes les catégories de la société : le constat de l'absence des classes populaires dans les dispositifs participatifs d'alimentation durable est très marqué. Il a été établi par les travaux de la sociologue Claire Lamine ou de l'économiste Patrick Mundler dès 2007. Ces études ont



également montré que ce n'est pas le prix de l'alimentation dans ces dispositifs qui freine l'intégration des catégories populaires. Elles pourraient d'ailleurs alléger leur budget en y participant. Cette non-participation est plutôt révélatrice d'une distinction socio-culturelle. En effet, la consommation est influencée par des marqueurs sociaux ; alors que pour les populations précaires, une consommation standardisée peut permettre de se sentir rattaché à la norme, pour les classes moyennes elle va refléter des volontés de différenciation sociale. Le public des Amap ne se caractérise pas forcément par un capital économique très élevé, mais par un

capital culturel très développé. Ces « classes moyennes culturelles », définies par un haut niveau d'étude et des rémunérations relativement moindres, sont surreprésentées dans les dispositifs : typiquement, les professeurs, les étudiants, les chômeurs diplômés, les employés associatifs ou du secteur public². Or ces catégories sociales définissent l'éthique de la consommation et créent des dispositifs centrés sur les problématiques auxquelles elles sont les plus sensibles³ (environnement, santé...). Ainsi, cette consommation alternative est définie par et pour ces classes moyennes, sans considérer ni le contexte social ni les revendications des catégories populaires. Le sociologue Pierre Bourdieu décrirait cela comme un mécanisme plus ou moins inconscient de distinction sociale. Ces différences dans l'acte d'approvisionnement alimentaire, si banal et quotidien, créent une barrière symbolique entre groupes sociaux.

INTERROGER SES PRATIQUES

Ce centrage sur les classes moyennes se retrouve dans les Amap qui jouent en faveur du maintien de cette barrière. Les moyens d'entrée dans les dispositifs sont révélateurs : une Amap ne fera pas de publicité, elle va se créer par bouche à oreille, et ainsi attirer un public de « semblables », ce qui est d'ailleurs entretenu par la volonté de créer du lien social entre les membres de l'association. Le principe de paiement par avance est également caractéristique de cette non-prise en compte des catégories populaires : ■■■

1 - *Realizing Justice in the local food systems* – Patricia Allen (2010).

2 - *Quelles formes d'intégration des catégories populaires au sein des dispositifs participatifs de consommation ?* – Gabriel Montrieux (2013).

3 - *La consommation critique : mouvements pour une alimentation responsable et solidaire* – Geoffrey Pleyers (2011).

■■■ pour les populations précaires aux budgets instables, prévoir des dépenses à un horizon de six mois est difficile tant en pratique que dans les mentalités, habituées à composer jour après jour.

Il peut être intéressant pour les dispositifs d'alimentation durable d'interroger leurs propres fondamentaux ; proposer des paniers à prix différenciés pour les petits budgets n'est pas suffisant pour produire de la mixité sociale, et il peut être nécessaire d'adapter plus spécifiquement les mécanismes organisationnels. Également, comme le met en avant l'association Vrac (cf. encadré ci-des-

sous), il est plus facile de populariser les dispositifs en se centrant sur des valeurs plus universelles, comme la qualité et le goût des produits, que sur les thématiques durables ou bio ou sur le rejet de la grande distribution, qui incarnent un système de valeurs propre aux classes moyennes et qui ne sont pas priorisées de la même manière par l'ensemble de la société.

■ **BAPTISTE DOUILLET (FNCIVAM),**
ARTICLE RÉDIGÉ À PARTIR D'UN TRAVAIL DE
REVUE DE LITTÉRATURE SUR L'ACCÈS À L'ALI-
MENTATION DURABLE, RÉALISÉ À LA FNCIVAM
DANS LE CADRE DU PROJET ACCECIBLE.

DES PRODUITS DE QUALITÉ DANS LES QUARTIERS

Tout est parti d'une rencontre, en 2013, entre le bailleur social, EST Lyon Métropole, et la Fondation Abbé Pierre Rhône-Alpes qui souhaitent s'attaquer aux problèmes d'inégalité et de précarité dans les quartiers populaires, au-delà du logement. Ils ont alors fait appel à Boris Tavernier, ancien tenancier d'un café coopératif lyonnais, impliqué dans les réseaux de distribution en circuits courts. Motivé par le projet, il fonde en février 2014 l'association Vrac (Vers un réseau d'achat en commun). L'objectif est de permettre aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de l'agglomération lyonnaise d'accéder à une alimentation de qualité à des prix raisonnables. L'association prospecte des producteurs locaux (en bio ou pas) et leur achète des produits laitiers et secs, en grosses quantités et si possible en vrac, et s'approvisionne aussi en produits d'entretien et d'hygiène. En limitant les intermédiaires et les emballages, le producteur se dégage un revenu équitable et les prix restent abordables pour les clients.

Pour être client et commander, il faut s'acquitter d'une adhésion de 1 euro ; tout le monde peut donc adhérer. Chaque mois, l'association édite un bon de commande transmis aux adhérents par mail, SMS ou sur papier disponible dans des permanences organisées dans les centres sociaux. Quinze jours plus tard, la marchandise est distribuée dans différents points de ventes dans les quartiers et le paiement s'effectue à réception des commandes. Les clients peuvent venir participer à la préparation des colis, c'est l'occasion d'échanger et de fédérer autour de ce projet qui anime les quartiers.

Beaucoup d'adhérents admettent avoir longtemps négligé la qualité des produits qu'ils achetaient faute de moyens ; ce n'est pas une volonté de mal se nourrir... Il a fallu plusieurs mois au fondateur pour gagner la confiance des habitants des quartiers et les convaincre qu'eux aussi pouvaient avoir accès à des produits bio et avaient le droit de « bien manger » ! À ce jour, Vrac compte près de 1 000 adhérents et envisage de développer des projets d'achats de services en commun (contrat d'assurances, d'énergie...). Cette initiative fait tâche d'huile : Grenoble, Strasbourg, Bordeaux et d'autres s'en inspirent.

SANDRINE LEPETIT (FRCIVAM BASSE-NORMANDIE)

Plus d'infos : www.vrac-asso.org

en bref

L'AÉROPORT EN DERNIER RECOURS

Le 14 novembre dernier, la Cour administrative d'appel de Nantes a rejeté les recours des opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Le rapporteur public avait pourtant demandé quelques jours auparavant l'annulation des arrêtés préfectoraux permettant aux concessionnaires de déroger aux lois sur l'eau et sur les espèces protégées. Les opposants ont deux mois pour porter l'affaire devant le Conseil d'État. □

LE CAS LAURENT WAUQUIEZ

Le Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, présidé par Laurent Wauquiez, a adopté son Plan régional de développement de l'agriculture biologique pour 2017-2021. Le budget reste constant, environ 2,7 millions d'euros, comme l'objectif : augmenter de 30% le nombre de producteurs en bio. Mais la Fédération régionale d'agriculture biologique voit sa subvention diminuer de 720 000 à 220 000 euros dès 2017. L'Atelier paysan et Appuibio perdent l'intégralité de leur subvention, respectivement 75 000 et 30 000 euros par an. □

LA FIN DES SCIERIES

La France exporte son bois brut mais importe du bois transformé, entraînant un déficit commercial de plus de 5 milliards d'euros sur la filière, qui emploie 450 000 personnes. La hausse de la demande de bois issus de pays où le « coût du travail » est faible, notamment de la Chine, ainsi que les faibles coûts de transport en cargo, orientent la matière première vers des usines à l'étranger. En France en 2014, il ne restait plus que 1 700 des 7 000 scieries comptabilisées en 1970. (*Le Monde Diplomatique* - octobre 2016)

Transrural initiatives

Vous pouvez vous abonner en ligne sur :
<http://boutique.transrural-initiatives.org>

La revue associative des territoires ruraux

Transrural initiatives est une revue mensuelle portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale et agricole.

En s'appuyant sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs), associés à des journalistes, elle propose une lecture de l'actualité et des enjeux concernant les espaces ruraux qui privilégie les réalités de terrain et valorise des initiatives locales et innovantes. La revue appréhende ces territoires dans la diversité de leurs usages et met en avant des espaces où il est possible d'habiter, de se déplacer, de s'instruire, de se cultiver, de produire, de se distraire et de tisser des liens. Ces expériences locales illustrent concrètement des alternatives au modèle de développement économique dominant, marqué par la mise en concurrence généralisée, la disparition des solidarités et l'exploitation aveugle des ressources naturelles. *Transrural* entend sortir de la morosité ambiante et invite à l'action ! Dans chaque numéro, un dossier thématique permet d'approfondir une question (ex. : Le rural a rendez-vous avec la ville ; La forêt, entre patrimoine financier et naturel ; L'agriculture locale, nouveau champ d'action politique des collectivités).

Sans publicité, à but non lucratif, la revue assure son fonctionnement et son indépendance grâce aux abonnements.



BON D'ABONNEMENT

Pour un abonnement d'un an (10 numéros) :

- Tarif normal : 55€ ; tarif réduit (étudiants, chômeurs, abonnements groupés – à partir de 5 personnes) : 45€ ; tarif association : 80€ ; tarif institution (bibliothèques, collectivités, services...) : 90€ ; tarif découverte (3 numéros) : 25€.
- À l'étranger : tarif normal : 65€ ; tarif institution : 95€.

Pour un abonnement 2 ans (20 numéros) : tarif normal : 95€ ; tarif association : 150€ ; tarif institution : 170€.

Nom : Société :

Prénom : Mail :

Adresse :

Comment avez-vous connu *Transrural*? :

Je souhaite recevoir une facture : OUI NON

Si vous souhaitez faire découvrir la revue,
indiquez ici les coordonnées de la personne de votre choix, nous lui enverrons un numéro :

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Règlement par chèque à l'ordre de Transrural Initiatives ou par mandat administratif
à envoyer à Transrural Initiatives - 58, rue Regnault - 75013 Paris

transrural@globenet.org

